

2018/15

DEPARTEMENT PAS DE CALAIS	Reçu le 15 NOV. 2018 BPUP	REPUBLIQUE FRANCAISE
		COMMUNE DE MONCHY LE PREUX
	ARRONDISSEMENT ARRAS	Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 6 novembre 2018
CANTON ARRAS 2		

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 14
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille dix-huit, le 6 novembre, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Monchy le Preux se sont réunis à la Mairie suite à une convocation en date du 30 octobre 2018, sous la présidence de M. Michel ZECHEL, Maire.

Etaient présents :

Michel Zéchel : Maire

Jean-Claude WARAMBOURG, Sophie DUPUIS, Jean-Pierre MOREL : Adjoints

Nicolas LEGRAND, Sophie DUMONT, Ludovic DEVYNCK, Patricia LEFEBVRE, Florence SALOME, Pauline SZYDA : Conseillers

Absents excusés : Giuseppe CARLONE, Kévin PIOCHE, Yves BONNAVE, Eric BARBIER.

Secrétaire de séance : Sophie DUMONT

AVIS – INSTALLATION CLASSEE – EOLIENNES DU SUD ARRAGEOIS

Monsieur le Maire expose aux membres présents la demande transmise par la Préfecture émanant de la société « Eoliennes du Sud Arrageois », qui consiste en l'installation de neuf éoliennes sur un plateau de cultures agricoles ouvert déjà encadré par 27 parcs éoliens en exploitation, autorisés et/ou en cours d'instruction dans un rayon de 20 km. Il expose également le rapport de l'étude environnementale qui met en exergue l'impact d'une telle installation sur la faune et plus particulièrement les espèces migratoires, sensibles aux éoliennes.

Après en avoir délibéré, vu la densité d'éoliennes déjà présentes sur le plateau de cultures agricoles concerné, le conseil municipal émet un avis défavorable au projet d'implantation de la société « Eoliennes du Sud Arrageois »

Pour extrait certifié conforme
et rendu exécutoire,
Le 8 novembre 2018
Le Maire,

